

## Météo



### Des chaleurs dignes d'un été

Les températures sont très douces, les précipitations fortement déficitaires.

## Grandes cultures



### Les semis de printemps dans de bonnes conditions

Les conditions clémentes permettent aux agriculteurs de rattraper le retard accumulé en mars. Grâce aux pluies de fin de mois, les cultures présentent un aspect correct hormis le colza plus hétérogène. Les cours des céréales progressent légèrement, ceux des oléagineux baissent.

## Viticulture



### La vigne a poussé

#### A vitesse grand V

Grâce aux fortes chaleurs, la vigne récupère largement son retard. Les prix des vins AOP sont toujours bien orientés.

## Fruits - Légumes



### Les fruits et légumes de printemps s'installent sur les marchés avec succès

Les dernières cotations pour le kiwi et la pomme s'effectuent à des cours élevés. La fraise prend le relais avec des prix fermes. Il en est de même pour le poireau mais avec des prix plus moroses. Les surfaces en abricot sont stables, celles des pêches devraient poursuivre leur tendance à la baisse.

## Fourrage



## Lait



## Viande bovine



## Porcins - Volailles - Ovins



## Apiculture



### **Printemps inversé par rapport à 2017**

La forte pousse de l'herbe en avril rattrape le timide démarrage de mars. Les prairies d'altitude sont en retard.

### **Maintien du prix en mars dans un contexte de hausse saisonnière de la collecte**

La hausse saisonnière de la collecte de lait se confirme en mars, tandis que le prix réel payé au producteur est stable. Le cours du beurre se maintient à un niveau élevé. La production de lait de chèvre amplifie sa reprise avec une baisse saisonnière du prix.

### **Toujours des difficultés en bovins de boucherie**

Alors que le marché du maigre se maintient à un bon niveau, le marché des bovins de boucherie souffre encore de l'abondance des réformes allaitantes.

### **Des œufs toujours bien valorisés**

La filière œuf lance le label «Œufs de France» pour garantir la traçabilité de ses produits commercialisés sur le marché intérieur. Le prix des œufs à la production reste à un niveau élevé.

### **Une sortie d'hiver qui semble difficile**

L'année 2017 a été meilleure que 2016 mais l'hiver passé a été long et la sortie d'hiver semble être difficile, avec des pertes parfois importantes.

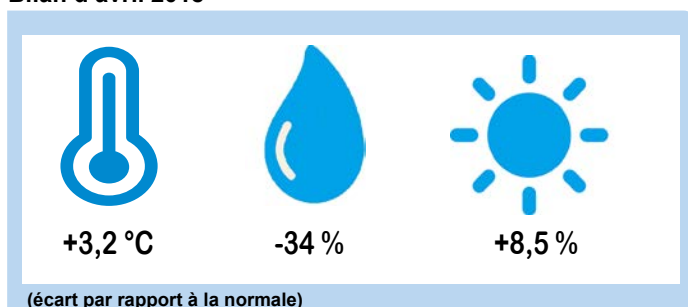
## Des chaleurs dignes d'un été

Les températures sont très douces, les précipitations fortement déficitaires.

Les températures d'avril sont au-dessus des valeurs de saison la majorité du mois. A 13,5°C, la température moyenne régionale est largement supérieure aux normales. Entre le 17 et le 25 avril, on enregistre des valeurs dignes d'un plein été largement supérieures à 25°C. Les maximales atteignent 29,1°C à Ambérieu-en-Bugey, 28,9 à Montélimar ou 28,7 à Lyon. Quelques jours après cette vague de chaleur remarquable, les températures chutent en toute fin de mois pour se situer à des niveaux particulièrement bas le 30 avril.

Les précipitations régionales sont largement déficitaires. Malgré des pluies concentrées et souvent orageuses, en début et toute fin de mois, le déficit hydrique dépasse 50 % sur la moitié des stations de la région. A Grenoble, avec seulement 22 millimètres, le déficit pluviométrique mensuel

### Bilan d'avril 2018

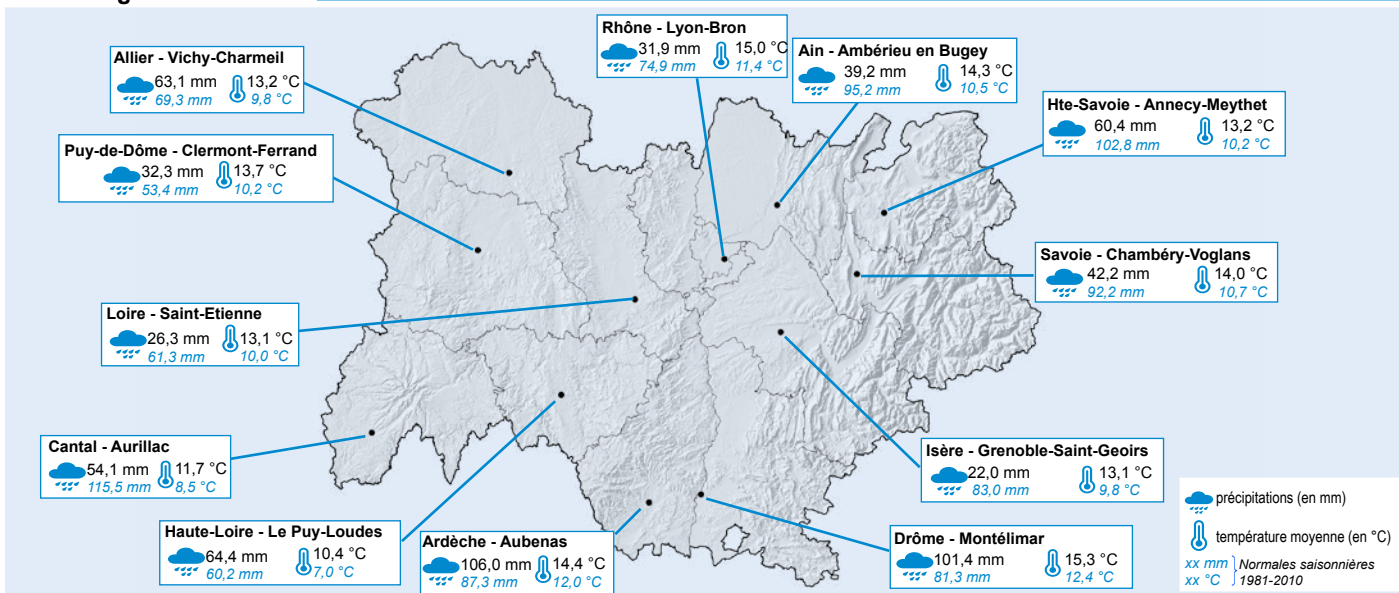


Source : Météo France

atteint même 73 % ! Seuls l'Ardèche, la Drôme et la Haute-Loire sont légèrement excédentaires grâce à des remontées méditerranéennes.

**Philippe Ceysat**  
**Bernadette Josserand**

### Climatologie d'avril 2018



Source : Météo France

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

## Les semis de printemps dans de bonnes conditions

Les conditions clémentes permettent aux agriculteurs de rattraper le retard accumulé en mars. Grâce aux pluies de fin de mois, les cultures présentent un aspect correct hormis le colza plus hétérogène. Les cours des céréales progressent légèrement, ceux des oléagineux baissent.

Bénéficiant de la chaleur d'avril, les **céréales** rattrapent largement le léger retard observé fin mars. Les stades des orges d'hiver s'échelonnent de *gonflement* à *début floraison*. Les blés atteignent *un à deux nœuds* en altitude et *dernières feuilles* à *début épiaison* en plaine. Hormis les parcelles pénalisées par l'abondante pluviométrie hivernale, l'état des cultures est correct. Toutefois, dans les terrains superficiels, les céréales souffrent des fortes chaleurs jusqu'aux pluies bénéfiques de fin de mois. Des irrigations sont déclenchées alors que des régressions de talles sont à craindre dans les parcelles à très faible réserve utile.

Le temps plus clément permet de finir les désherbages en début de mois et de commencer la protection contre les maladies, bien installées suite aux conditions humides de l'hiver. Le troisième apport azoté destiné à améliorer les taux de protéine débute également en fin de mois.

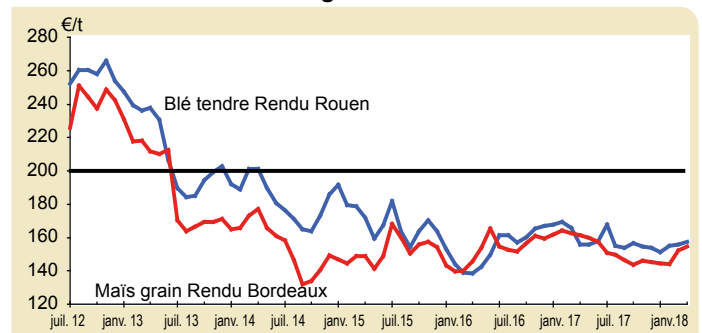
Après quelques semis de **maïs** en début de mois dans les parcelles se ressuyant vite, la majorité des implantations se réalisent mi-avril. En fin de mois, près de 90 % des maïs sont implantés en plaine et les stades s'échelonnent de *germination* à *4 feuilles*. Les pluies de fin de mois favorisent un bon démarrage des cultures ; les levées sont régulières.

En avril, les **cours du blé et du maïs** progressent légèrement pour se rapprocher de ceux de l'année dernière. Les conditions climatiques sont suivies de près à cette période de l'année. Les sécheresses aux États-Unis, en Australie et au Brésil participent à cette légère remontée des cours alors que les semis de maïs en Amérique du Nord sont en retard.

Prix moyen mensuel des céréales			
	avril 2018	avr. 2018/ mars 2018	avr. 2018/ avr. 2017
Blé tendre Rendu Rouen	157 €/t	+1,0 %	+1,1 %
Maïs grain Rendu Bordeaux	154 €/t	+1,5 %	-4,4 %

Source : FranceAgriMer, La Dépêche

### Cotation du blé et du maïs grain



Source : FranceAgriMer, La Dépêche

La situation des **colzas** est très hétérogène. De belles parcelles côtoient des parcelles plus mal en point où les zones détruites par le gel sont toujours visibles malgré la floraison. Celle-ci commence début avril dans les situations précoces puis s'accélère avec les chaleurs de milieu de mois. Fin avril, près de la moitié des parcelles atteignent le stade G4 (les 10 premières siliques sont bosselées) et les plus précoces *déflorissent*. Des attaques de mélégièthes justifient certaines interventions notamment dans les parcelles ayant souffert en fin d'hiver. Les protections contre le sclérotinia sont en place et les derniers ravageurs (pucerons et charançons des siliques) sont plutôt discrets.

Les semis de tournesol, en forte baisse cette année, sont tous achevés. Les stades des parcelles varient entre *levée* et *premières paires de feuilles*. Les attaques d'oiseaux sont déjà signalées avec des intensités variables mais parfois fortes.

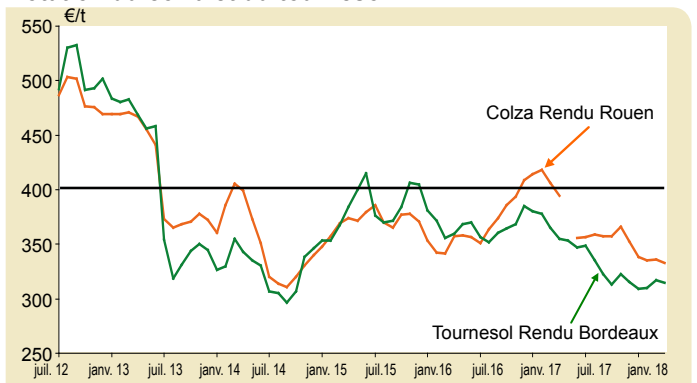
Alors que les implantations de **lentilles vertes** du Puy sont terminées dans de bonnes conditions, les semis de **soja** débutent en fin de mois.

En avril, les **cours du colza et du tournesol** s'effritent légèrement. Le colza reste sous la pression des importations de biodiesel à partir de soja argentin ou de palme qui progressent suite à la suppression des taxes d'importation.

Les semis de **betterave** sont achevés le 10 avril et les levées sont correctes. Les stades s'échelonnent de *cotylédons* à *5-6 feuilles*. Les désherbages sont en cours et les premiers charançons sont observés dans certaines parcelles.

Les cours du sucre sur le marché mondial sont au plus bas depuis 9 ans, ce qui ne présage pas d'une bonne valorisation de la betterave pour la campagne 2018.

### Cotation du colza et du tournesol

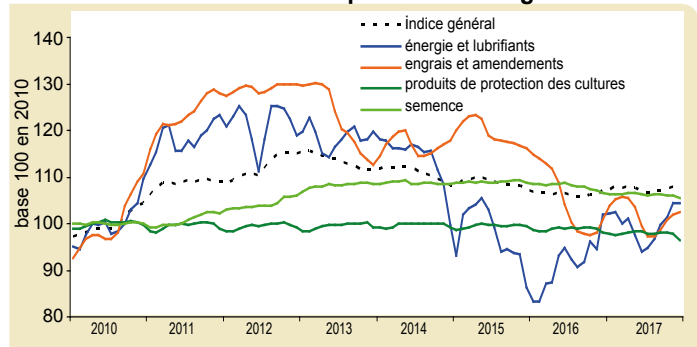


Source : FranceAgriMer, La Dépêche

Prix moyen mensuel des oléagineux			
	avril 2018	avr. 2018/ mars 2018	avr. 2018/ avr. 2017
Colza Rendu Rouen	333 €/t	-0,9 %	-15,5 %
Tournesol Rendu Bordeaux	315 €/t	-0,6 %	-11,3 %

Source : FranceAgriMer, La Dépêche

### Indices IPAMPA nationaux des biens et services de consommation courante des productions végétales



Sources : Insee - Agreste

■ Philippe Ceysat  
Bernadette Josserand

Unités : milliers de tonnes, %

### Collecte cumulée du 01/07/2017 au 31/03/2018 - Campagne 2017/2018

	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes
Blé dur	1,3	0,5	4,0	0	49,7	0,7	0	0	0,9	0	0	0	57
évolution/2016*	-38 %		-12 %		+19 %								+15 %
Blé tendre	196,8	190,9	4,1	1,6	96,7	157,6	25,0	31,0	217,6	44,7	4,7	23,6	994,5
évolution/2016*	+11 %	+8 %	-32 %	-13 %	-10 %	-2 %	-13 %	-22 %	-4 %	-12 %	+2 %	+20 %	-1 %
Orge	36,1	38,7	3,4	0,4	35,5	43,4	5,9	6,9	16,7	16,3	0,7	5,8	209,8
évolution/2016*	=	+4 %	-14 %		-3 %	=	-15 %	-20 %	-11 %	+9 %		+2 %	-1 %
Maïs	361,1	134,3	2,3	0,0	148,8	148,4	5,8	0,8	127,0	58,9	31,8	15,3	1 134,5
évolution/2016*	+5 %	+14 %	-24 %		-10 %	+5 %	-36 %		+18 %	-12 %	+8 %	+86 %	+4 %
triticale	9,5	13,2	0,4	1,3	1,6	9,9	2,4	4,9	8,9	2,5	1,0	0,7	56,4
évolution/2016*	+36 %	+38 %		-22 %	-30 %	-3 %	+5 %	-10 %	+4 %	+12 %	+21 %		+10 %
<b>Total Céréales</b>	<b>611,0</b>	<b>381,3</b>	<b>15,5</b>	<b>3,6</b>	<b>347,9</b>	<b>467,3</b>	<b>41,3</b>	<b>46,1</b>	<b>373,6</b>	<b>125,1</b>	<b>38,5</b>	<b>45,9</b>	<b>2 497,0</b>
évolution/2016*	+7 %	+11 %	-20 %	-23 %	-6 %	+2 %	-17 %	-21 %	+3 %	-9 %	+8 %	+36 %	+2 %
Soja	16,1	1,6	0,1	0,0	6,9	13,0	0,0	0,0	0,2	1,7	3,6	0,5	43,8
évolution/2016*	+8 %	+65 %			+3 %	+35 %				+46 %	+45 %	+49 %	+20 %
Colza	29,7	36,8	0,7	0,0	8,8	31,7	1,1	1,2	8,5	9,3	0,2	2,0	130,0
évolution/2016*	+51 %	-9 %			+6 %	+18 %	+70 %	-40 %	-18 %	+5 %		+39 %	+9 %
Tournesol	7,3	8,7	1,4	0,0	11,5	12,6	0,8	1,3	16,8	1,6	0,1	0,1	62,2
évolution/2016*	+32 %	+77 %	+173 %		-8 %	-6 %		+133 %	+41 %	+29 %			+21 %
<b>Total oléagineux</b>	<b>53,4</b>	<b>47,2</b>	<b>2,2</b>	<b>0,0</b>	<b>27,2</b>	<b>57,3</b>	<b>1,9</b>	<b>2,5</b>	<b>25,5</b>	<b>12,6</b>	<b>4,0</b>	<b>2,5</b>	<b>236,3</b>
évolution/2016*	+32 %	+2 %	+110 %		-1 %	+15 %	+43 %	-4 %	+15 %	+12 %	+40 %	+35 %	+14 %

\* campagne 2016-2017

Source : FranceAgriMer

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes  
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76  
Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Michel Sinoir  
Directeur de publication : Seán Healy  
Rédacteur en chef : David Drosne  
Composition : Laurence Dubost  
Prix : 2,50 €  
Dépôt légal : mai 2018  
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2018

## La vigne a poussé A vitesse grand V

Grâce aux fortes chaleurs, la vigne récupère largement son retard. Les prix des vins AOP sont toujours bien orientés.

Après un débourrement tardif cette année, les chaleurs importantes d'avril accélèrent le rythme de croissance de la vigne. Les stades phénologiques évoluent très rapidement. Fin avril, les stades observés vont de 2-3 feuilles étalées pour les plus tardifs à boutons floraux séparés pour les plus précoces. Les sorties de grappes sont très prometteuses. Sur le plan sanitaire, le risque mildiou et black rot augmente avec les pluies de fin avril et la vigilance s'impose.

Après un début de campagne actif, le coup de frein enregistré en mars sur les transactions de vins AOP en vrac se prolonge en avril. Les transactions de Beaujolais et de Côtes du Rhône régional millésime 2017 reculent ainsi de 76 et 34 % sur celles relevées en avril 2017. Les ventes cumulées sont en baisse de près de 3 % aussi bien en Beaujolais génériques qu'en Côtes du Rhône régional. Elles progressent pour les crus du Beaujolais (dans un contexte de récolte très faible en 2016), et diminuent pour ceux des Côtes du Rhône (après une bien faible vendange 2017).

Le prix du millésime 2017 de Beaujolais villages augmente de 11,5 % et celui du Beaujolais de 24 % par rapport au même mois de 2016. Le cours de l'appellation « Morgon » est en hausse de 6,4 % alors que celui de l'appellation « Brouilly » baisse de 0,7 %. Dans le même temps, une progression des cours est enregistrée de 11 % pour Côtes du Rhône Village, de 12,2 % pour « Grignan Les Adhémar » et 8,4 % pour « Crozes Hermitage ».

■ **Bernadette Josserand**

Unités : hl, €/hl

### Transactions de vins du Beaujolais - Millésime 2017 - Vente en vrac et au négoce

	cumul campagne 2017-2018 situation fin avril 2018		évolution / campagne précédente	
	volume	cours	volume	cours
<b>Beaujolais Génériques</b>	<b>232 999</b>	<b>192,7</b>	<b>-2,9 %</b>	<b>+3,1 %</b>
dont Villages Rouge Nouveau	52 077	204,9	-5,9 %	-0,6 %
Rouge Nouveau	87 796	199,1	-7,3 %	-1,4 %
Villages Rouge	52 348	181,2	+12,0 %	+11,5 %
Rouge	27 989	166,9	-8,3 %	+24,0 %
<b>Beaujolais crus</b>	<b>107 665</b>	<b>303,9</b>	<b>+14,6 %</b>	<b>+2,2 %</b>
dont Brouilly	29 915	272,4	+29,1 %	-0,7 %
Morgon	24 842	319,2	+2,8 %	+6,4 %
Moulin à Vent	7 662	403,0	-14,4 %	+7,0 %
<b>Total millésime</b>	<b>340 664</b>	<b>227,8</b>	<b>+2,0 %</b>	<b>+4,5 %</b>

Source : Inter Beaujolais

Unités : hl, €/hl

### Transactions de vins des Côtes du Rhône - Millésime 2017 - Vente en vrac et au négoce

	cumul campagne 2017-2018 situation fin avril 2018		évolution / campagne précédente	
	volume	cours	volume	cours
<b>Côtes du Rhône régional</b>	<b>775 133</b>	<b>164,8</b>	<b>-2,8 %</b>	<b>+17,1 %</b>
dont rouge	670 054	164,4	-4,2 %	+17,7 %
rosé	68 900	163,9	+6,7 %	+15,8 %
blanc	36 179	174,2	+9,9 %	+7,5 %
Côtes du Rhône Village avec NG* rouge	39 823	219,1	+17,4 %	+8,6 %
Côtes du Rhône Village sans NG* rouge	63 431	185,1	-2,4 %	+11,1 %
<b>Crus :</b>				
Grignan Les Adhémar rc**	11 143	127,6	-5,9 %	+12,2 %
Crozes Hermitage rc**	7 370	511,4	-16,1 %	+8,4 %
Saint Joseph rc**	7 760	599,6	-15,7 %	+4,0 %

\*NG : nom géographique

\*\*rc : rouge conventionnel

Source : Inter-Rhône - Contrats interprofessionnels

## L'appellation Saint-Pourçain modifie son cahier des charges

**Le vignoble de Saint-Pourçain réunit 18 caves particulières et 50 apporteurs à la cave coopérative. Envisageant à moyen terme une hiérarchisation, l'AOC auvergnate Saint-Pourçain révisé son aire d'appellation, ses règles d'encépagement, le tempo de sa restructuration...**

L'appellation Saint-Pourçain est en train de boucler la révision de son cahier des charges actuel. Mis en place en 2009, il a accompagné le passage de Vin Délémité de Qualité Supérieur (VDQS) à celui de vin d'appellation. Depuis, l'aire d'AOC reprend les limites de 1982\*, pour un potentiel de 5 700 hectares. Privilégiant les ensembles pédologiques et retirant les zones forestières ou urbanisées, la redélimitation actuellement proposée par les services de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) serait de 2 800 ha, sachant que le vignoble de Saint-Pourçain est aujourd'hui de 600 ha.

Autres points du cahier des charges, l'évolution des règles d'assemblage pour que le cépage autochtone Tressallier puisse être davantage présent (au-delà de la limite des 40 % actuels, afin d'accentuer la typicité

des vins blancs de l'AOC), ainsi que l'échéancier de la restructuration des parcelles à moins de 4 000 pieds/hectare (afin de le rendre plus souple).

Devant être adopté le 16 mai par l'assemblée générale de l'Organisme de Défense et de Gestion (ODG), le cahier des charges de l'appellation sera abordé le 12 juin par le Comité Régional de l'INAO (CRINAO), avant d'être soumis le 19 juin au Comité national des AOC vins de l'INAO.

Alors que l'appellation révisé ses modalités de production, son ODG pense déjà à l'étape suivante : « la hiérarchisation, en vue de la création de crus » sans donner de calendrier ou de détails.

\*: À l'exception de quelques parcelles jugées d'emblée inaptes, et écartées par l'INAO. Soit 11 hectares déclassés.



## Le Beaujolais labellisé « Géopark mondial de l'Unesco »

**Après la Haute-Provence, le Luberon, le Massif des Bauges, le Chablais, les Monts d'Ardèche, les Causses du Quercy, c'est désormais le tour du Beaujolais d'être labellisé Géopark par l'Unesco. Il s'agit d'une reconnaissance d'un territoire présentant un « héritage géologique important ». Le label reconnaît également « le projet de territoire axé sur la protection et la valorisation des géo-patrimoines ».**

La démarche, initiée en 2012 par le Syndicat mixte du Beaujolais, s'est traduite concrètement par le dépôt d'un dossier de candidature en novembre 2014. La zone concernée couvre plus précisément toute la partie nord du département du Rhône, dans le triangle Lyon-Roanne-Mâcon, et regroupe 132 communes pour une surface de 1 530 km<sup>2</sup>. Le projet a été labellisé par l'Unesco mardi 17 avril.

La labellisation Geopark reconnaît un territoire qui présente « *un héritage géologique important par sa qualité scientifique, esthétique, son exceptionnalité et sa valeur pédagogique* ». Celle-ci prend également en compte les « *richesses patrimoniales* » du territoire concerné : savoir-faire traditionnels, milieu culturel, social et économique, ou encore architecture. Concernant le territoire

du Beaujolais, celui-ci est situé en bordure du Massif Central, au nord-ouest de Lyon, et en regard immédiat des Alpes.

### Les intérêts d'un Géopark pour le Pays Beaujolais :

- Mettre en œuvre une démarche fédératrice et innovante pour de nouvelles perspectives de développement ;
- Valoriser et préserver la diversité géologique ;
- Révéler au grand public les richesses géo-patrimoniales du territoire.

Pour les viticulteurs, leur patrimoine économique va être mis en valeur avec ce label qualitatif. Ils pourront aussi faire connaître et partager leurs connaissances.

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes  
Tél : 04 73 42 15 22 - Fax : 04 73 42 16 76  
Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Michel Sinoir  
Directeur de publication : Seán Healy  
Rédacteur en chef : David Drosne  
Composition : Laurence Dubost  
Prix : 2,50 €  
Dépôt légal : mai 2018  
ISSN : 2494-0070

# Les fruits et légumes de printemps s'installent sur les marchés avec succès

Les dernières cotations pour le kiwi et la pomme s'effectuent à des cours élevés. La fraise prend le relais avec des prix fermes. Il en est de même pour le poireau mais avec des prix plus moroses. Les surfaces en abricot sont stables, celles des pêches devraient poursuivre leur tendance à la baisse.

## Fruits

### La sécheresse de l'été 2017 a entraîné une forte baisse de production de châtaignes

La production de châtaignes a été fortement amputée en 2017, du fait de la sécheresse de l'été mais aussi de nombreux problèmes sanitaires et de fruits souvent fendus. Les pluies de début septembre ont provoqué des moisissures et des difficultés de conservation. Les professionnels ont été contraints d'effectuer une sélection plus poussée qu'à l'accoutumée, déclassant de nombreux lots.

La production régionale est de 1 900 tonnes, dont environ 50 % déclassé vers l'industrie. Cela représente une baisse de 54 % par rapport à la moyenne quinquennale alors que les volumes déclassés vers l'industrie sont globalement inchangés (20 % de déclassement sur les années normales).

Les bons prix de cette campagne ne compensent pas la perte financière due aux manques de volumes. L'Ardèche vient d'obtenir la reconnaissance de situation de catastrophe naturelle pour la châtaigne.

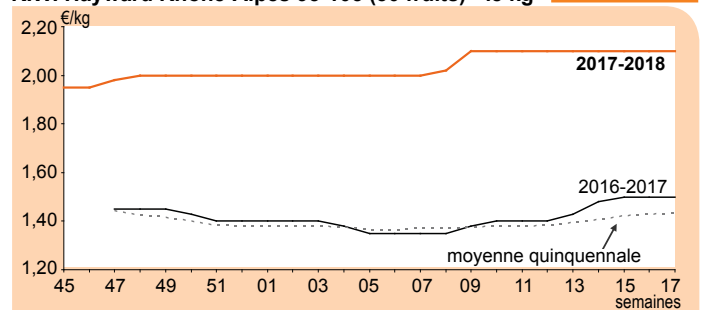
La chaleur d'avril permet aux **noyers** de rattraper le retard d'environ 2 semaines qui avait été constaté.

Dernier mois de cotation pour le **kiwi**, qui finit sa campagne avec une demande maintenue (malgré la concurrence des fruits de printemps) et des prix très fermes, supérieurs de 38 % aux cours de fin de campagne 2017.

Prix moyen mensuel au stade expédition			
	avril 2018	avr. 2018/ mars 2018	avr. 2018/ avr. 2017
kiwi Hayward - Rhône-Alpes 95-105 plateau 30 fruits - le kg	2,10 €/kg	=	+61 cts

A l'identique du kiwi, dernier mois de cotation pour la **pomme**, qui finit sa campagne avec une demande maintenue et des prix fermes, supérieurs de 44 % aux cours de fin de campagne 2017.

KIWI Hayward Rhône-Alpes 95-105 (30 fruits) - le kg



Source : FranceAgriMer - RNM - stade expédition

La météo froide et humide de mars a eu un impact sur le développement des **fraises**, générant un volume disponible très limité pour les toutes premières mises sur le marché. Le produit étant recherché et apprécié en début de campagne, les premières cotations régionales sont très fermes (+15 % par rapport à 2017). La météo plus clémente par la suite, permet un beau mûrissement des fruits mais également une demande accrue, ce qui entraîne une hausse des cours malgré la concurrence d'autres régions de production.

### Premières estimations 2018 en pêche et abricot

Les surfaces régionales d'abricotiers devraient être stables en 2018 (6 300 ha). L'épisode de gel de fin février et la fraîcheur printanière ont brûlé de nombreux bourgeons et sont susceptibles d'impacter les rendements à la baisse (estimés à 12 t/ha, contre 12,8 t/ha en moyenne quinquennale). La commercialisation aura probablement 2 semaines de retard par rapport aux années normales (début de commercialisation estimée en semaine 24).

Les surfaces de pêcheurs devraient poursuivre leur tendance à la baisse dans la région, avec 1 425 ha (contre 1 500 ha en 2017). Cette tendance est principalement due aux arrachages sharka, à la plantation d'autres arbres fruitiers et à la hausse qualitative de la pêche en Espagne. Le potentiel de production (22,6 t/ha) devrait être en baisse de 5 % par rapport à 2017, qui était une excellente année (23,8 t/ha en 2017 et 22,3 t/ha en moyenne quinquennale). Le gel de fin février a peu impacté les floraisons.



## Légumes

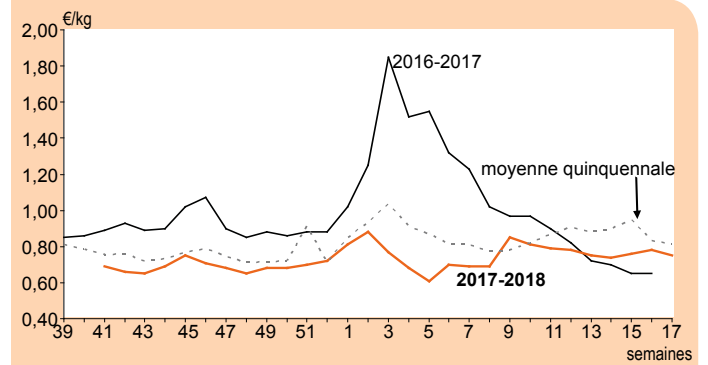
La météo du mois est propice à la pousse des légumes, notamment les salades. Les retours des producteurs confirment que les gelées de fin février ont fortement pénalisé certaines parcelles de pomme de terre précoces plein champ ou sous serre froide, ainsi que de pois et pois gourmands.

Les prix de la **laitue** fléchissent régulièrement durant tout le mois d'avril, sous l'influence de l'augmentation de production. La demande est intéressée du fait de conditions climatiques favorables à la consommation de ce produit. Toutefois, cette demande ne suffit pas à maintenir les prix.

Prix moyen mensuel au stade expédition			
	avril 2018	avr. 2018/ mars 2018	avr. 2018/ avr. 2017
laitue Batavia blonde cat. I colis de 12	0,57 €/pièce	=	+19 cts

Dernier mois de cotation pour le **poireau**, remplacé sur les étals par les légumes de printemps (notamment asperge et radis). Les cours ont franchement fléchi en semaine 17 pour se redresser un peu, du fait de très faibles disponibilités et finir la campagne à 6 % en dessous des prix de 2017.

## Poireau Rhône-Alpes - le kg



Source : FranceAgriMer - RNM- stade expédition

Prix moyen mensuel au stade expédition			
	avril 2018	avr. 2018/ mars 2018	avr. 2018/ avr. 2017
poireau Rhône-Alpes cat. I - colis de 10 kg - le kg	0,76 €/kg	-3 cts	+9 cts

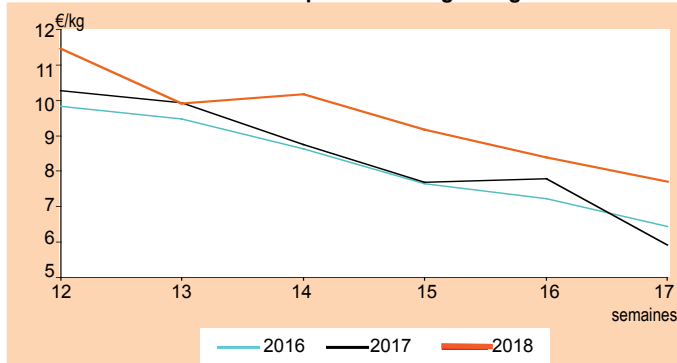
Après avoir été en crise conjoncturelle pour son début de campagne, le cours de la **tomate** se rétablit et se situe proche de la moyenne quinquennale.

Les premières **courgettes** françaises s'installent sur les marchés avec des prix bien situés par rapport à la moyenne quinquennale (environ +10 %).

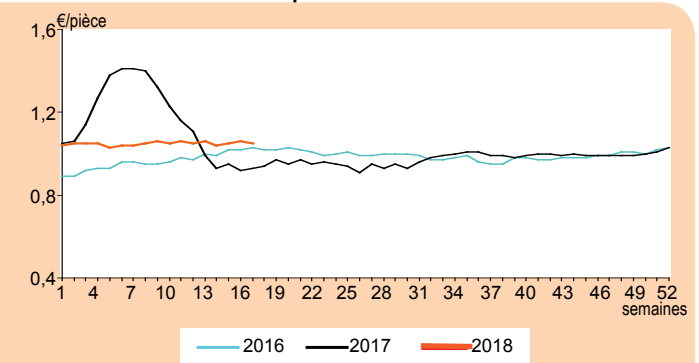
■ David Drosne  
Michel Ollier

## Prix des fruits et légumes au stade détail

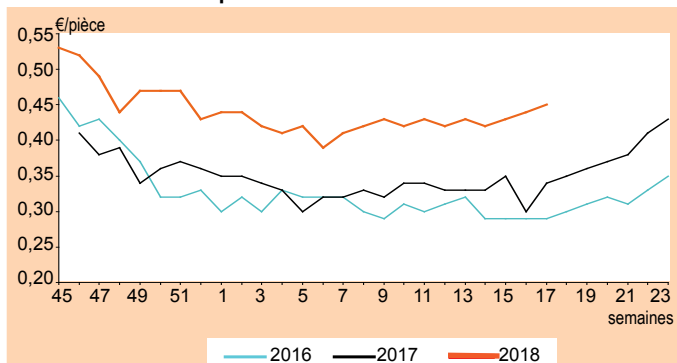
### FRAISE Standard France barquette de 500 g - le kg



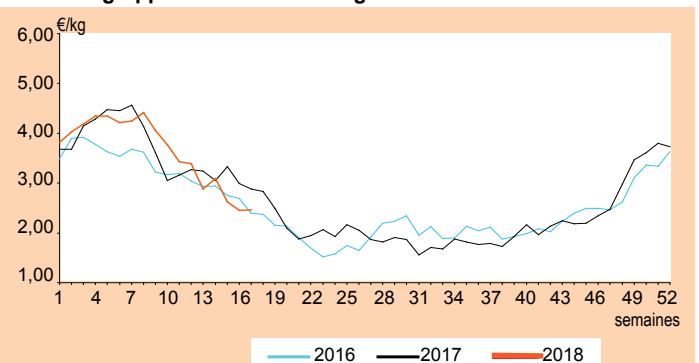
### LAITUE Batavia France - la pièce



### KIWI France vrac - la pièce



### TOMATE grappe France vrac - le kg



Source : FranceAgriMer - RNM - Relevés de prix chaque semaine dans un panel représentatif de 150 grandes et moyennes surfaces

Toutes les cotations sur les produits frais du RNM sur <https://www.rnm.franceagrimer.fr/>

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes  
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76  
Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Michel Sinoir  
Directeur de publication : Seán Healy  
Rédacteur en chef : David Drosne  
Composition : Laurence Dubost  
Prix : 2,50 €  
Dépôt légal : mai 2018  
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2018

## Printemps inversé par rapport à 2017

La forte pousse de l'herbe en avril rattrape le timide démarrage de mars. Les prairies d'altitude sont en retard.

En **plaine**, les températures froides de février puis juste de saison en mars provoquent un retard au démarrage de la pousse de l'herbe. A partir de début avril, les températures de saison conjuguées à une bonne humidité des sols provoquent le vrai démarrage de la pousse qui devient très forte avec les chaleurs de milieu de mois. Avec les fortes pluies de mars et le peu d'herbe dans les pâtures, les mises à l'herbe sont un peu tardives mais se déroulent dans de bonnes conditions avec parfois une ration de base complémentée d'ensilage de maïs et d'enrubannage. Les sorties des laitières sont en retard de 3 semaines dans certains secteurs de l'Isère. Ensuite, la gestion du pâturage doit être régulière pour suivre l'évolution rapide des stades des graminées. Les premières récoltes d'ensilage débutent le 20 avril avec des quantités et qualités satisfaisantes. Les pluies de fin de mois sont les bienvenues pour entretenir une pousse de l'herbe dynamique compte tenu de la hausse des températures.

En **altitude**, les mois de février et mars sont plus frais que la normale et provoquent un net retard dans le démarrage de la pousse de l'herbe. C'est l'arrivée de la douceur à partir de la mi-avril qui induit les premières pousses qui restent timides. Dans les deux Savoie, après des épisodes plu-

vieux, le beau temps s'installe à la mi-avril, la croissance de l'herbe explose en dessous de 700 mètres. Les conditions excellentes permettent une croissance jusqu'à 113 kg MS/ha/jour dans ces secteurs.

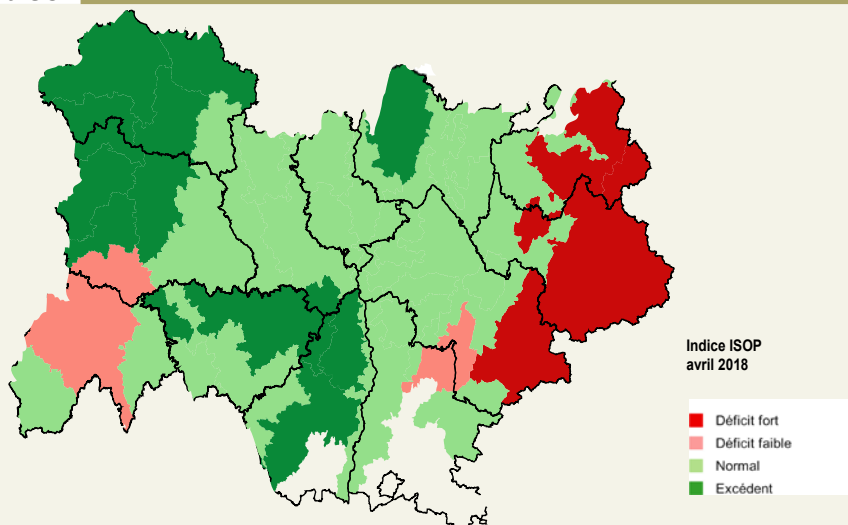
En fin de mois, les secteurs supérieurs à 1 000 m restent en retard et sont donc déficitaires alors que les zones bien exposées de demi-montagne rattrapent légèrement le début de campagne difficile. Les mises à l'herbe sont pratiquement achevées dans de bonnes conditions.

Les semis de **maïs fourrage** sont bien avancés en plaine ou seules les implantations derrière prairies temporaires restent à finaliser. Les premières levées sont satisfaisantes et les pluies de fin de mois devraient faciliter les dernières germinations.

**Les résultats du système « informations et suivi objectif des prairies » (isop)** font apparaître une pousse excédentaire en avril sur l'ensemble de la région hormis dans les secteurs d'altitude. En cumulé avec mars, la pousse est normale à excédentaire sur toutes les zones de plaine. Les secteurs d'altitude apparaissent déficitaires à fortement déficitaires pour les Alpes.

Philippe Ceysnat,  
Fabrice Clairet

### Pousse des prairies suivant ISOP



Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

## Maintien du prix en mars dans un contexte de hausse saisonnière de la collecte

La hausse saisonnière de la collecte de lait se confirme en mars, tandis que le prix réel payé au producteur est stable. Le cours du beurre se maintient à un niveau élevé. La production de lait de chèvre amplifie sa reprise avec une baisse saisonnière du prix.

### Lait de vache

La **collecte** est en hausse en mars par rapport à février, que ce soit à l'échelle régionale ou nationale. Sur le premier trimestre 2018, la collecte serait en hausse de plus de 4 % par rapport à l'an passé en région, et de 2 % en France. Elle reste néanmoins inférieure à celle de 2016, largement supérieure à 2017.

Livraisons de lait			
	mars 2018	mars 2018/ fév. 2018	mars 2018/ mars 2017
Auvergne-Rhône-Alpes	229 millions de litres	+10,0 %	+4,2 %
France	2 130 millions de litres	+8,0 %	+2,0 %

Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 09/05/2018

Le **prix** du lait payé au producteur régional (hors départements savoyards) se maintient en mars et reste supérieur à celui d'il y a un an.

Il serait en revanche en retrait au niveau national (348 €/1 000 L, -12 €/février), comme au niveau européen, ce qui laisse prévoir une baisse du prix régional dans les prochains mois.

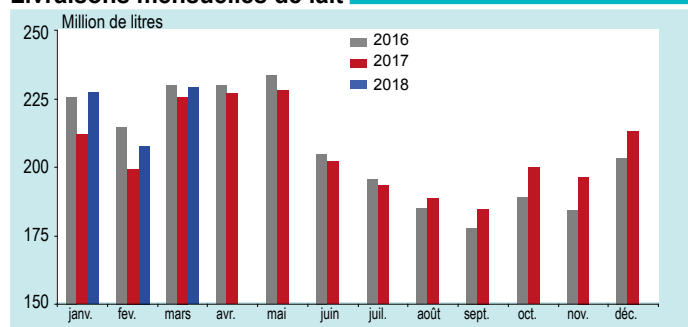
Prix moyen régional du lait (hors depts. savoyards)		
mars 2018	mars 2018/ fév. 2018	mars 2018/ mars 2017
356 €/1 000 litres	=	+14 €/1 000 litres

Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 09/05/2018

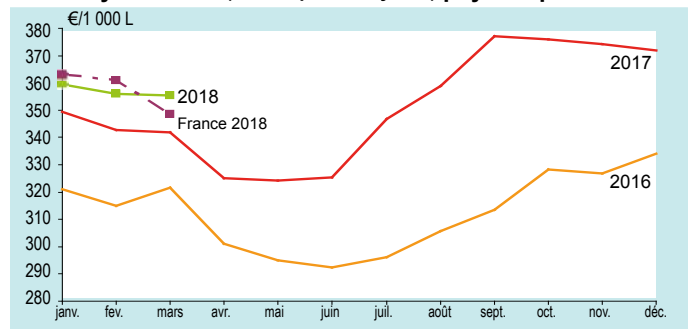
Dans les Savoie, la collecte serait en hausse en mars avec un peu plus de 32 ML dans un contexte de prix en léger retrait.

Sur le marché européen, la baisse du prix du lait s'accompagne d'une augmentation de la collecte, qui reste encore modérée. Au niveau mondial, la hausse de la production aux États-Unis reste pour une bonne partie absorbée par le marché intérieur dynamique tandis que la production en Nouvelle-Zélande est en nette baisse du fait de la sécheresse persistante. Ainsi, les surplus de production européenne restent pour l'instant absorbés par le marché mondial.

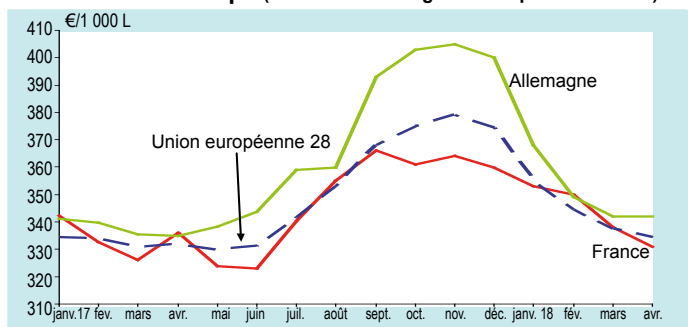
### Livraisons mensuelles de lait



### Prix moyen du lait (hors depts. savoyards) payé au producteur



### Prix du lait en Europe (taux de matières grasses et protéines réels)



A 5 011 €/tonne, le prix du **beurre** se stabilise à un niveau haut en mars, après une forte progression le mois dernier, alors que certains craignent une remontée incontrôlable de ce prix comme l'an passé. Il reste à un niveau largement supérieur au prix moyen de mars 2017 (4 362 €/t) ou mars 2016 (2 614 €/t).

Le prix de la poudre de lait écrémé reste toujours à un niveau bas (1 322 €/t contre un prix d'intervention de 1 698 €/t).

La demande de coopératives laitières françaises d'envisager un débouché des stocks de poudre de lait européens vers l'alimentation animale a fait l'objet d'un refus catégorique de Bruxelles. La Commission estime que les « règles du jeu » ne peuvent être modifiées dans la mesure où les prix des matières grasses permettent encore un maintien du prix du lait à la production tandis que la collecte mondiale reste contenue. D'après les experts européens, 30 000 à 80 000 tonnes de poudre de lait écrémé en intervention devraient être mises sur le marché en 2018. Rappelons que ces stocks représentent à ce jour près de 370 000 tonnes et devraient donc peser durablement sur le marché.

## Lait de chèvre

Hormis les élevages en systèmes « zéro pâturage », les chèvres sont sorties des bergeries et valorisent une herbe de printemps en quantité et de qualité. La transformation redémarre et la commercialisation de fromages sur les marchés locaux retrouve son rythme habituel.

En mars, la **production** s'amplifie avec des livraisons régionales progressant de plus de 43 % par rapport à février. En cumul depuis le début de l'année, la collecte dépasserait de 5 % celle de 2017.

Au niveau national, la tendance serait amplifiée avec une collecte qui grimperait de plus de 50 % en mars par rapport au mois dernier, mais qui progresserait de 2,3 % en cumul sur trois mois par rapport à 2017.

Livraisons régionales de lait			
mars 2018	mars 2018/ fév. 2018	2018	mars 2018/ mars 2017
36 637 hl	+43,0 %	85 019 hl	+4,8 %

Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 11/05/2018

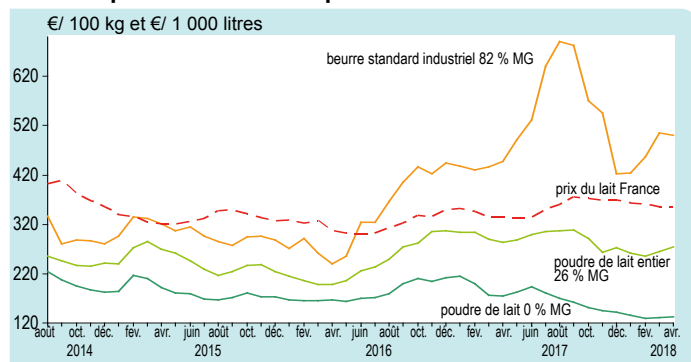
Le **prix moyen régional** du lait poursuit sa phase de baisse saisonnière amorcée le mois dernier. Il se déprécie de 10,4 % en mars avec 735 €/1 000 litres, tout en restant au-dessus de son niveau de l'an passé (+3,6 %).

Au niveau national, le prix cède 6 % par rapport à février tout en étant supérieur de près de 1 % à son niveau de 2017.

Prix moyen régional du lait		
mars 2018	mars 2018/ fév. 2018	mars 2018/ mars 2017
735 €/1 000 litres	-10,4 %	+3,6 %

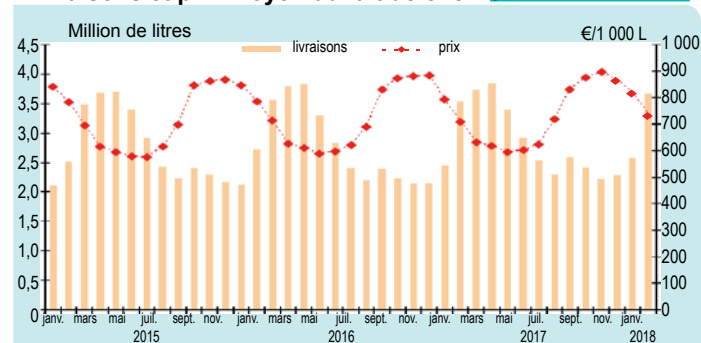
Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 11/05/2018

## Prix des produits laitiers et prix du lait en France



Source : FranceAgriMer

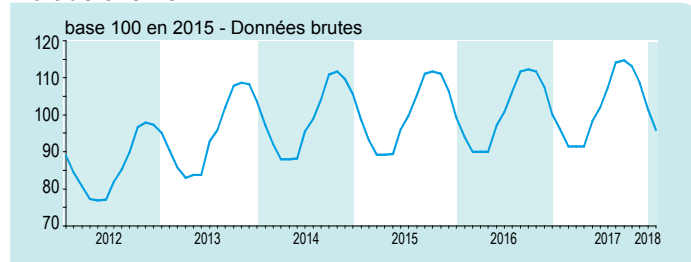
## Livraisons et prix moyen du lait de chèvre



Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 11/05/2018

La tendance durable observée ces dernières années est une filière lait de chèvre dynamique et mieux rémunératrice pour l'éleveur caprin. Cette meilleure revalorisation du lait se confirme encore en 2018 avec la tendance haussière observée de l'indice IPPAP depuis 2012, qui s'amplifie en 2017. La bonne santé du secteur s'explique par le succès commercial des fromages de chèvre.

## Indice national mensuel des prix à la production (IPPAP) - Lait de chèvre



Sources : Insee - Agreste

■ François Bonnet,  
Fabrice Clairet

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes  
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76  
Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Michel Sinoir  
Directeur de publication : Seán Healy  
Rédacteur en chef : David Drosne  
Composition : Laurence Dubost  
Prix : 2,50 €  
Dépôt légal : mai 2018  
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2018

# Toujours des difficultés en bovins de boucherie

Alors que le marché du maigre se maintient à un bon niveau, le marché des bovins de boucherie souffre encore de l'abondance des réformes allaitantes.

## Bovins maigres

Les **exportations** régionales de broustards baissent légèrement en mars, la demande italienne est un peu plus frieuse. Elles sont néanmoins en hausse sur le 1er trimestre 2018 par rapport à l'an passé (72 544 broustards exportés, +3,3 %/2017).

Les éleveurs ont anticipé les conditions de vaccination contre la FCO sérotype 4 imposées par l'Algérie ou d'autres destinations secondaires à la mi février qui n'ont en fine guère eu d'impacts sur les volumes exportés.

Les conditions d'exportation vers la Turquie restent toujours aussi contraignantes et découragent les éleveurs pour satisfaire la demande éventuelle de ce pays en broustards légers. Ces conditions pourraient être assouplies à l'issue du prochain sommet de l'élevage de début octobre où ce pays sera l'invité d'honneur.

Exportations régionales de broustards			
mars 2018	mars 2018/ fév. 2017	année 2018	2018/ 2017
21 557 têtes	-2,1 %	72 544 têtes	+3,3 %

Source : Agreste-BDNI

Le marché des bovins maigres reste fluide en avril, la demande est dynamique malgré des besoins italiens un peu plus modestes.

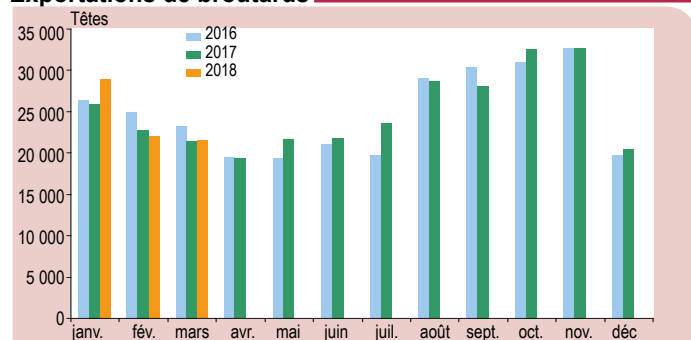
La hausse des **cours** concerne toutes les catégories, que ce soit sur le bassin rustique (races Aubrac, Croisé et Salers), Limousin, ou Charolais. Les prix sont supérieurs à ceux des 3 dernières années dans les catégories supérieures.

Unité : €/kg vif

Cotations départ ferme des bovins maigres Commissions de cotation Clermont-Ferrand et Dijon			
	avril 2018	Évolution avr. 2018/ mars 2018	Évolution avr. 2018/ avr. 2017
Mâle Croisé U 400 kg	2,68	+2,3 %	+3,5 %
Mâle Aubrac U 400 kg	2,71	+2,0 %	+3,0 %
Mâle Salers R 350 kg	2,27	+2,9 %	+0,7 %
Mâle Charolais U 400 kg	2,69	+1,1 %	+3,0 %
Mâle Limousin U 350 kg	2,83	+2,2 %	+4,4 %
Femelle Croisé U 270 kg	2,44	+1,0 %	-1,6 %

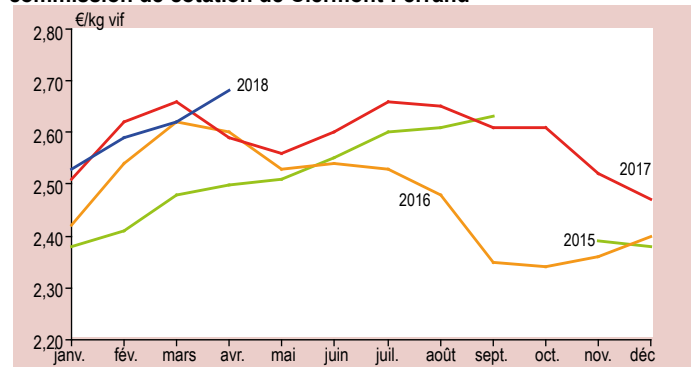
Source : FranceAgriMer

## Exportations de broustards



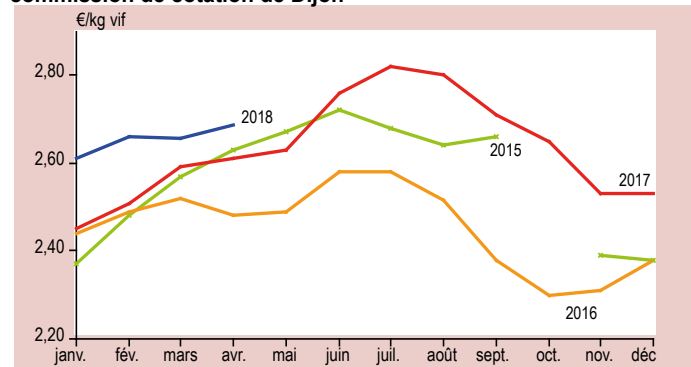
Source : Agreste-BDNI - extraction du 04-05-2018

## Mâle Croisé U 400 kg - commission de cotation de Clermont-Ferrand



Source : FranceAgriMer

## Mâle Charolais U 400 kg - commission de cotation de Dijon



Source : FranceAgriMer

Près de 4 300 **veaux** ont trouvé preneur aux marchés de Bourg-en-Bresse et de La Talaudière. Les échanges sont dynamiques, l'offre est adaptée à la demande et les cours sont en hausse dans toutes les catégories : mâles croisés mixtes, mâles mixtes montbéliards et même les mâles laitiers.

## Bovins de boucherie

En mars, la hausse des **abattages** de vaches, essentiellement allaitantes, se poursuit. Les réformes laitières sont un peu moins nombreuses tandis que la décapitalisation du cheptel allaitant se poursuit.

Unité : Tonne équivalent carcasses

### Abattages de bovins en Auvergne-Rhône-Alpes

	mars 2018	mars 2018 / fév. 2018	2018 / 2017
Vaches	8 163	+8,3 %	+11,6 %
Bovins mâles (+12 mois)	2 408	+23,8 %	+5,8 %
Génisses (+12 mois)	4 128	+23,2 %	+6,2 %
Veaux de boucherie (- 8 mois)	2 051	+16,4 %	+5,5 %

Source : Agreste - BDNI - extraction du 01/05/2018

Le marché des bovins de boucherie est toujours à la peine, les morceaux à cuisson lente s'écoulent plus facilement pendant ce mois froid tandis que les pièces nobles à cuisson rapide trouvent difficilement preneur. Les volumes stockés par les transformateurs restent importants, les tarifs pratiqués par les abatteurs ont des fois du mal à couvrir les frais d'engraissement.

Unité : €/kg de carcasse

### Cotations des bovins finis entrée abattoir Commission de cotation bassin Centre-Est

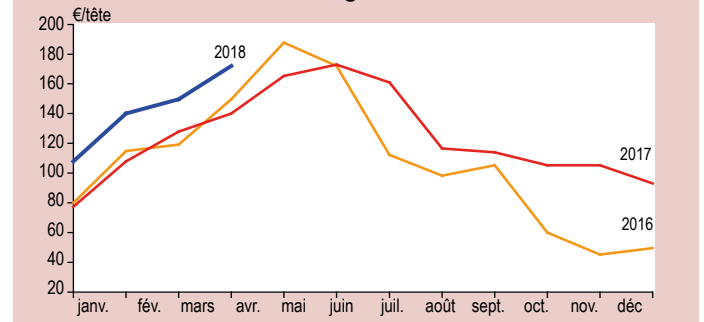
	avril 2018	Évolution avr. 2018/ mars 2018	Évolution avr. 2018/ avr. 2017
Vache viande R	3,61	+1,2 %	-4,6 %
Vache mixte O	3,26	+0,1 %	-0,4 %
Génisse viande U	4,56	-2,3 %	-1,5 %
Jeune bovin viande U	3,96	-2,0 %	+1,0 %
Veaux de boucherie rosé clair R	6,47	-0,8 %	-0,8 %

Source : FranceAgriMer

Les **veaux de boucherie** ne sont pas épargnés par les difficultés du marché de la viande : la hausse saisonnière des prix reste limitée et les cours sont inférieurs à ceux des dernières années.

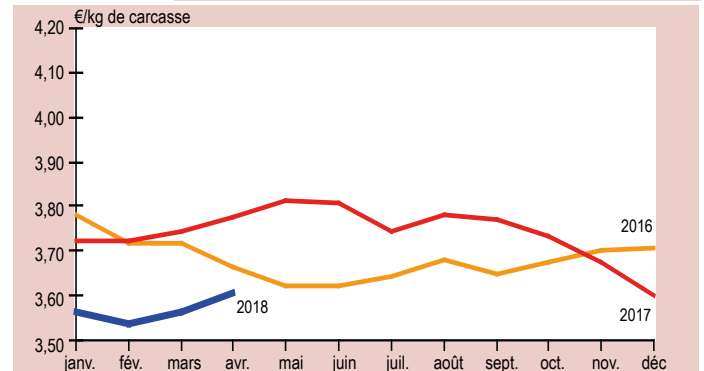
■ **François Bonnet**

### Cotation du petit veau mâle mixte Montbéliard 45-50 kg - commission de cotation de Bourg-en-Bresse



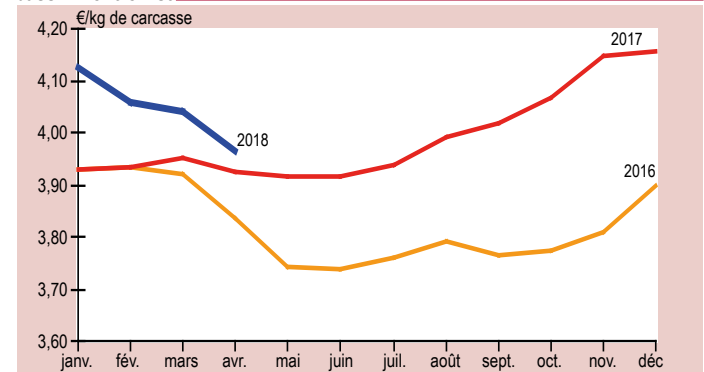
Source : FranceAgriMer

### Cotation entrée abattoir de la vache viande R bassin Centre-Est



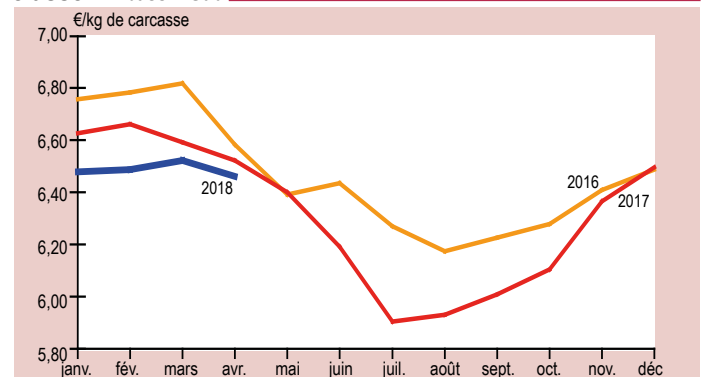
Source : FranceAgriMer

### Cotation entrée abattoir du jeune bovin viande U bassin Centre-Est



Source : FranceAgriMer

### Cotation entrée abattoir du veau de boucherie - rosé clair classe R - bassin Sud



Source : FranceAgriMer

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes  
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76  
Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Michel Sinoir  
Directeur de publication : Séan Healy  
Rédacteur en chef : David Drosne  
Composition : Laurence Dubost  
Prix : 2,50 €  
Dépôt légal : mai 2018  
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2018

## Des œufs toujours bien valorisés

La filière œuf lance le label «Œufs de France» pour garantir la traçabilité de ses produits commercialisés sur le marché intérieur. Le prix des œufs à la production reste à un niveau élevé.

### Porcs

Après la belle progression des **prix** relevée en mars, le cours du porc fléchit en avril pour atteindre 1,44 €/kg contre 1,47 en mars. La baisse est de 31 centimes d'euros par rapport à avril 2017. L'augmentation de l'offre européenne pèse sur les prix alors que les flux à l'export ralentissent.

### Volailles

Les **abattages** régionaux de volailles grimpent en mars dans toutes les catégories. Au niveau national, la tendance observée est identique avec des abattages en forte hausse en mars. Les abattages cumulés sont supérieurs de 4,7 % à ceux de 2017.

Abattages de volailles et lapins				
	mars 2018	mars 2018/ fév. 2018	2018	mars 2018/ mars 2017
<b>total volailles</b>	<b>7 360 tec</b>	<b>+15,4 %</b>	<b>21 285 tec</b>	<b>+0,5 %</b>
<i>dont poulets et coquelets</i>	<i>5 295 tec</i>	<i>+13,5 %</i>	<i>15 610 tec</i>	<i>-0,1 %</i>
<i>dindes</i>	<i>1 541 tec</i>	<i>+14,5 %</i>	<i>4 329 tec</i>	<i>+0,3 %</i>
<i>pintades</i>	<i>339 tec</i>	<i>+58,2 %</i>	<i>807 tec</i>	<i>+16,9 %</i>
<b>lapins</b>	<b>20 tec</b>	<b>+12,2 %</b>	<b>60 tec</b>	<b>-17,1 %</b>

tec : tonne équivalent-carcasse

Source : Agreste

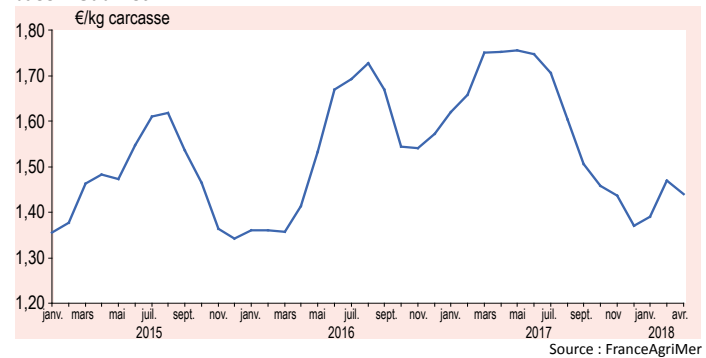
A Rungis, les **cours** des volailles « découpe » sont stables par rapport au mois dernier. La cotation en poulet Label et dinde filet dépasse celle de l'an passé.

Cotation Rungis « découpe »			
	avril 2018	avr. 2018/ mars 2018	avr. 2018/ avr. 2017
poulet PAC* standard	2,30 €/kg	=	=
poulet PAC* Label	4,10 €/kg	=	+2,2 %
dinde filet	4,90 €/kg	=	+0,6 %

\* : Prêt à cuire

Source : FranceAgriMer

### Cotation entrée abattoir du porc charcutier - classe S bassin Sud-Est



### La filière œuf lance le label «Œufs de France»

Après le scandale en Belgique et Hollande du fipronil de l'été 2017 qui a marqué les esprits, le secteur veut garantir la traçabilité de ses produits à l'intérieur des frontières grâce à un label « bleu-blanc-rouge », afin de répondre aux attentes des consommateurs, de plus en plus sensibles à l'origine des produits. Les œufs afficheront à partir de la rentrée un logo bleu-blanc-rouge représentant une carte de l'Hexagone. À l'heure actuelle, 90 % des œufs vendus en France sont produits sur le territoire. Cette démarche collective, portée par l'Association des produits agricoles de France, garantit l'origine française des œufs : de la poule à l'œuf et de l'œuf à la poule. Avec ce nouveau logo connu et reconnu des français, la filière des œufs garantit l'engagement de l'ensemble des maillons de la filière : accoueurs, éleveurs de poulettes, éleveurs de poules pondeuses, centres d'emballage et de transformation des œufs. Les œufs entrent ainsi dans la famille des « produits agricoles de France » initiée après le scandale de la viande de cheval de 2013. Plusieurs produits comme la viande de veau, de bœuf, de porc, chevreau, lapin, agneau, volaille, mais aussi les fleurs, les pommes de terre et les fruits et légumes ont déjà adopté ce logo tricolore.

## Des œufs toujours bien valorisés

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, la production totale d'œufs de consommation calculée par modèle SSP-ITAVI-CNPO est estimée à 3,721 milliards d'unités, en hausse de 0,7 % par rapport à 2017.

En février 2018, les mises en place de poussins de ponte sont en hausse (+5,6 % en glissement annuel).

En amont, les éclosions progressent de 13,9 %.

Après la forte hausse des prix de l'œuf d'août à décembre 2017, la courbe fléchit les deux premiers mois

de 2018. En mars, sur le mois qui précède Pâques, le marché français est fluide et les prix se raffermissent, limitant la baisse du prix moyen à la production. Celui-ci reste supérieur de 40 % à mars 2017 et de 60 % à la moyenne 2013-2017.

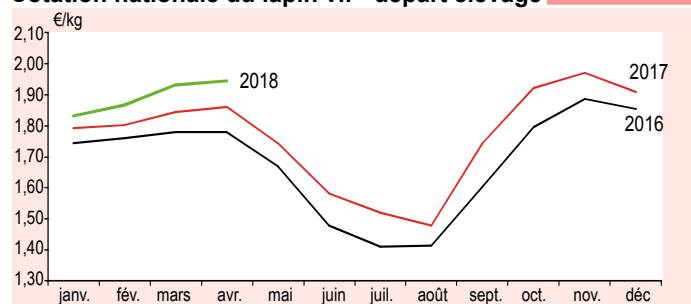
Le modèle SSP-ITAVI-CNPO de prévision de production intensive d'œufs de consommation annonce une baisse de 5,6 % de la production pour le mois de juin 2018, en glissement annuel.

## Lapins

En mars, les **abattages** régionaux de lapins remontent par rapport au mois dernier. Le cumul des abattages depuis janvier est bien inférieur à celui de l'an passé en raison d'un certain manque d'attractivité auprès du consommateur de ce produit cunicole. Au niveau national, la tendance observée est la même avec une hausse significative de 11 % des abattages en un mois.

Le **cours** national du lapin vif départ élevage continue de progresser en avril. Il s'évalue à 1,95 €/kg en avril, en hausse sensible comparé à avril 2017 confirmant la tendance actuelle de hausse de la cotation comparée à 2017 et 2016.

Cotation nationale du lapin vif - départ élevage



Source : FranceAgriMer

Cotation nationale du lapin vif			
	avril 2018	avr. 2018/ mars 2018	avr. 2018/ avr. 2017
lapin vif hors réforme départ élevage	1,95 €/kg	+0,8 %	+4,6 %

Source : FranceAgriMer

Fabrice Clairet

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes  
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76  
Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Michel Sinoir  
Directeur de publication : Seán Healy  
Rédacteur en chef : David Drosne  
Composition : Laurence Dubost  
Prix : 2,50 €  
Dépôt légal : mai 2018  
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2018



## Une sortie d'hiver qui semble difficile

L'année 2017 a été meilleure que 2016 mais l'hiver passé a été long et la sortie d'hiver semble être difficile, avec des pertes parfois importantes.

La France produit 16 à 25 000 t de miel selon les années, en exporte seulement 5000 t, en importe environ 35 000 t et en consomme environ 45 000 t chaque année. Nos importations proviennent à 50 % de l'Union européenne (essentiellement d'Espagne) puis de Chine (à 14 %), d'Ukraine (à 13 %) et d'Argentine (à 9 %). Chaque français consomme environ 0,7 kg de miel chaque année (contre plus de 1 kg pour les allemands, autrichiens, suisses, grecs et ukrainiens).

Une particularité de l'apiculture réside dans sa très forte proportion d'apiculteurs possédant moins de 50 ruches (c'est-à-dire un très petit cheptel ne permettant pas d'en vivre). Cette catégorie représente 92 % des 50 000 apiculteurs français mais ne produit que 25 % du miel.

Un tiers des apiculteurs sont en agriculture biologique. Les trois quarts des ruches sont situées en zone de montagne.

### Nouvelles mesures réglementaires en faveur de l'apiculture

L'Union européenne a interdit fin avril l'usage de 3 néonicotinoïdes sur toutes cultures de plein air car jugés dangereux pour les abeilles.

L'obligation de l'étiquetage de l'origine du miel est confirmée le 20 avril, permettant une plus grande transparence et traçabilité des miels commercialisés.

Le programme de soutien de l'apiculture, porté par FranceAgriMer, passe par une aide au repeuplement, permettant de maintenir la production de miel français mais également la pollinisation, indispensable à la biodiversité et à de nombreuses autres productions végétales.

### Interprofession apicole INTERAPI

Créée fin janvier 2018, elle concerne les apiculteurs possédant plus de 50 ruches, inclut la distribution mais pas les structures sanitaires apicoles existantes. Au delà de sa mise en place administrative et financière, elle souhaite rapidement redémarrer des projets techniques pour répondre aux besoins des apiculteurs. Elle souhaite repenser la gestion des risques et se pencher sur les problématiques sanitaires.

### Production

L'année 2017 semble avoir été meilleure que 2016 (qui a été une année mauvaise) pour la production de miel. Toutefois, le gel tardif du printemps a affecté certaines floraisons, comme l'acacia, réduisant fortement la production de miel de printemps. De même, la forte sécheresse de l'été a également réduit la production de fleurs d'été (et donc de miel) dans certains secteurs (notamment le sud de la vallée du Rhône).

Le rendement national des ruches certifiées bio est en hausse, selon la FNAB, avec 16 kg/ruche en 2017 contre 12 kg en 2016.

## Problématiques sanitaires

L'UNAF (union nationale de l'apiculture française) communique sur de nombreux retours de mortalités de ruches en sortie d'hiver, qui ne sont pas encore complètement expliquées, excepté que l'hiver 2017/2018 a été relativement long pour les abeilles. Le GDSA du Puy-de-Dôme a lancé une enquête d'état des colonies en sortie d'hiver. Le taux de répondant n'est pas très élevé mais fait état d'environ 30 % de colonies perdues ou sans valeur. Les premiers retours régionaux semblent confirmer de fortes mortalités dans certains secteurs habituellement préservés.

Le varroa est toujours la problématique sanitaire première des apiculteurs. Mal géré, il est capable d'affaiblir suffisamment une ruche, amenant sa mort.

Présent désormais sur l'ensemble de la région, le **frelon asiatique** continue de s'ancre en France. Ce frelon est particulièrement agressif pour les abeilles domestiques. Il est capable de ravager une ruche en une année. Les deux organismes professionnels Fredon Auvergne et GDS 63 ont construit un réseau d'alerte et de destruction destiné à identifier puis détruire tous les nids de frelon asiatique, tentant ainsi de limiter le plus possible son expansion.

■ **Fabrice Clairet**  
**David Drosne**

## Le petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*) toujours présent en Italie

La plateforme d'épidémiologie ESA précisait en janvier à propos de l'Italie : «à la date du 30 novembre, six ruchers sentinelles, trois ruchers appartenant à des apiculteurs et deux essaims vivant à l'état naturel ont été découverts infestés en Calabre en 2017». Le petit coléoptère des ruches serait également présent au Portugal. Il a colonisé les États-Unis en 1996, à la suite de l'arrivée d'un cargo chargé de fruits infestés. Il est également présent au Canada et en Australie depuis 2002 et en Europe depuis 2014, initialement dans le sud de l'Italie. Les larves de ce ravageur détruisent les colonies d'abeilles. Si les abeilles africaines présentent des comportements de défenses vis-à-vis de ce prédateur, ce n'est pas le cas des abeilles européennes. *Aethina tumida* est particulièrement surveillé par les instances sanitaires européennes.

Son introduction en France aurait des conséquences importantes :

- sanitaire : la forme sévère provoque la dégradation de la récolte du miel, voire la désertion de la ruche par les abeilles. Dans les formes les moins sévères, des cadres sont touchés mais pas toute la ruche ;
- pratiques apicoles : les extractions doivent être faites très rapidement afin d'éviter la ponte par le coléoptère et de ce fait la dégradation des cadres par les larves ;
- réglementaire : la perte du statut officiellement indemne aurait des conséquences sur les déplacements de ruches et sur la commercialisation des produits apicoles.

En 2016, 40 ruches étaient déclarées infestées en Italie. En 2017, 12 ruches supplémentaires ont été déclarées malgré les mesures d'éradication mises en place.

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes  
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76  
Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Michel Sinoir  
Directeur de publication : Seán Healy  
Rédacteur en chef : David Drosne  
Composition : Laurence Dubost  
Prix : 2,50 €  
Dépôt légal : mai 2018  
ISSN : 2494-0070